INSTITUTION SAINTE-MARIE
établissement privé sous contrat
3, place Marinette-Menut
BP 133 - 63203 RIOM Cedex

A l'attention des parents d'élèves

Objet : **Assurance scolaire**

Comme il vous l'a été précisé dans le dossier d'inscription, tous les élèves du collège et du lycée bénéficient d'une couverture individuelle accident, scolaire et extra-scolaire, ceci dans le cadre des assurances de l'établissement.

Vous trouverez les garanties de l'assurance élève sur le site de la Mutuelle St-Christophe (www.saint-christophe-assurances.fr). Si vous souhaitez une attestation (inscription en club, etc…) vous pouvez également télécharger ce document sur ce site.